

## Décision de nomination des membres du comité de sélection n° 2020-C\_MC TPCAU de l'ENSA de Lyon

**Cette décision annule et remplace la décision de nomination en date du 28 mai 2020**

### La directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Lyon,

- Vu** la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu** le décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture
- Vu** le décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférence des écoles nationales supérieures d'architecture, notamment ses articles 11, 12 et 13 ;
- Vu** l'arrêté du 24 avril 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs et aux maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
- Vu** l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
- Vu** l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, notamment son article 5 ;
- Vu** le décret n°2020-437 du 16 avril 2020 pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 ;
- Considérant** la délibération du conseil pédagogique et scientifique siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés des 4 mai 2020, indiquant le ou les postes pour lesquels est constitué chaque comité de sélection et fixant le nombre de membres de chaque comité de sélection ;
- Considérant** la délibération du conseil pédagogique et scientifique siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés du 11 mai 2020, établissant la liste de noms des membres de chaque comité de sélection ;
- Considérant** les délibérations du conseil pédagogique et scientifique siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés des 20 et 28 mai 2020 et du 8 juin 2020, modifiant le nombre et la liste des membres de certains comités de sélection ;

### **Préambule :**

Dans le cadre de la campagne de recrutement des enseignants chercheurs 2020-2021, le **comité de sélection n° 2020-C\_MC TPCAU** est chargé du recrutement par la voie du concours de quatre maîtres de conférences du champ disciplinaire « Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine », sous réserve que ces postes n'aient pas été pourvus lors de la première phase de recrutement par la voie de la mutation et du concours.

Les références de publication de ces postes à la PEP (place de l'emploi public) sont les suivantes (sous réserve que ces postes n'aient pas été pourvus lors de la première phase de recrutement par la voie de la mutation et du concours) :

- n° de diffusion 2020-378886 : maître de conférences des ENSA, champ disciplinaire TPCAU (théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine).  
Recrutement effectué au titre de la seconde catégorie de concours.
- n° de diffusion 2020-378887 : maître de conférences des ENSA, champ disciplinaire TPCAU (théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine).  
Recrutement effectué au titre de la seconde catégorie de concours.
- n° de diffusion 2020-378889 : maître de conférences des ENSA, champ disciplinaire TPCAU (théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine).  
Recrutement effectué au titre de la seconde catégorie de concours.

- n° de diffusion 2020-378890 : maître de conférences des ENSA, champ disciplinaire TPCAU (théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine).  
Recrutement effectué au titre de la première catégorie de concours.

**Décide :**

de nommer les membres du **comité de sélection n° 2020-C\_MC TPCAU** suivants :

	Prénom	NOM	Etablissement	Spécialiste TPCAU	Spécialiste autre champ	F/H
<b>Président</b>	<b>Christophe</b>	<b>BOYADJIAN</b>	ENSA Lyon	X		H
<b>Vice-Président</b>	<b>Marc</b>	<b>BIGARNET</b>	ENSA Lyon	X		H
<b>Suppléant Vice-Prés.</b>	Julie	CATTANT	ENSA Lyon		X	F
	Gilles	DESEVEDAVY	ENSA Lyon	X		H
	Benjamin	CHAVARDES	ENSA Lyon	X		H
	Estelle	MORLÉ	ENSA Lyon		X	F
	Lise	SERRA	Université de La Réunion		X	F
	Jérôme	LAFOND	ENSA Clermont-Ferrand	X		H
	Alexandre	BRUN	Université Montpellier 3		X	H
	Federico	FERRARI	ENSA Nantes		X	H
	Stéphane	BONZANI	ENSA Clermont-Ferrand	X		H
	Stéphane	LIEVRE	ENSA Lyon	X		H

Fait à Vaulx en Velin, le 9 juin 2020

La directrice,

Signature numérique de DIR-ENSAL  
DN : cn=DIR-ENSAL, o=ENSAL, ou=DIRECTION, email=nathalie.mezureux@lyon.archi.fr, c=FR  
Date : 2020.06.10 07:42:04 +02'00'

Nathalie Mezureux